



Appel malgré la relaxe en correctionnelle

Par **barzingue**, le **30/08/2013** à **09:25**

Bonjour , comme beaucoup de Papa en instance de divorce j'ai été accusé d'attouchements sur mineurs , violences sur mineurs , d'avoir frappé ma femme , d'être alcoolique et tous les dimanche matin de partir courir de 07h00 à 8h30...

Jugé en correctionnelle j'ai été relaxé de toutes les charges.Mon ex épouse fait appel qui n'a pas été suivi par le parquet.L'appel est fixé au 3 sept 2013.Mon avocat dit que ça ne sert à rien qu'il me représente , ce serait des frais inutiles pour moi.Il est sur de lui je ne risque rien .Jusqu'à présent je le croyais mais la date approchant je suis tout de même inquiet et lui est en vacances encore 2 jours..

Pouvez vous me confirmer et apaiser mon stress..

Merci de votre aide